

Objectif de gestion du fonds

L'objectif du Fonds est de constituer un portefeuille de titres, à hauteur d'un montant de 70% minimum de son actif, de sociétés innovantes européennes disposant, selon l'analyse de la Société de Gestion, d'un réel potentiel de croissance ou de développement, cotées sur des systèmes multilatéraux de négociation où la majorité des instruments admis à la négociation sont émis par des petites et moyennes entreprises, ou qui pourraient le devenir pendant la durée de vie du Fonds, et avec une exposition ou des ambitions à l'international.

Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital, risque de faible liquidité des investissements réalisés dans les sociétés cotées, risque lié à l'estimation de la valeur des titres en portefeuille, risque lié au caractère innovant, risque lié au niveau des frais, risque lié à l'investissement dans des petites capitalisations sur des marchés non réglementés, risque de crédit, risques liés aux obligations convertibles, risque de taux, risque de change, risque actions, risque lié à l'évaluation des titres non cotés (l'ensemble des risques est disponible dans le règlement)

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FCPI

Société de gestion : NextStage AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Durée de vie : 7 ans, soit jusqu'au 31/12/2025

Code ISIN : FR0013314531

Date de création : 15/07/2018

Fréquence de valorisation : Trimestrielle

Frais de gestion max du fonds : 4,00 % TTC les 3 premières années puis 3,00 % les années suivantes

Eligibilité fiscale : IR (18% de réduction à la souscription)

Echelle de risque *



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

Gestionnaire financier du fonds



NextStageAM

Valeur liquidative au 31/03/20	833,31 €
Variation / VL précédente (1)	-11,7 %
Valeur d'origine	1 000,00 €
Variation depuis origine (1)	-16,7 %
Encours du fonds	11,7 M€

(1) y compris remboursements

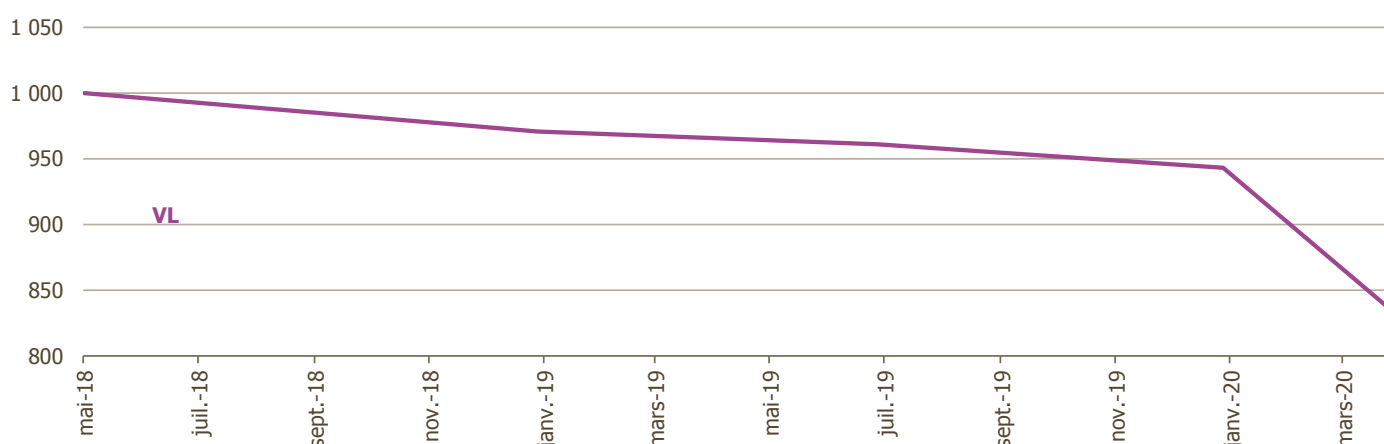
Commentaire du gérant

Le fonds est en phase de construction progressive d'un portefeuille de sociétés cotées, en saisissant les opportunités de marché. Le portefeuille a vocation à être diversifié avec un nombre de ligne important. Le fonds a notamment déjà pris des positions sur les sociétés Audiovalley, Delta Done, O2I, Wedia, Groupe Tera, Vogo, Agripower, Cogra, Roctool, Enertime, Blue Linea, Mastrad, Makheia, Gaussin, Lucibel. □

Valorisations et remboursements

(source société de gestion)

Valeur liquidative depuis l'origine (hors réduction d'impôts)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Remboursements partiels effectués

Date	Montants
------	----------

Aucun remboursement partiel effectué à ce jour

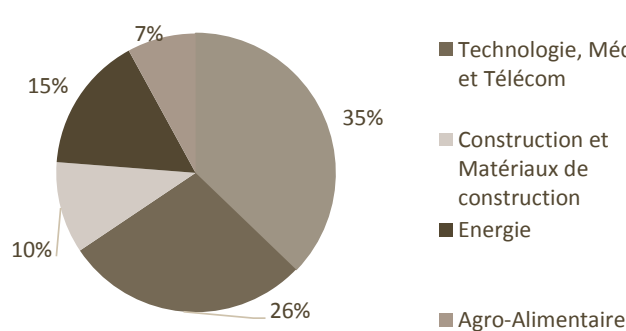
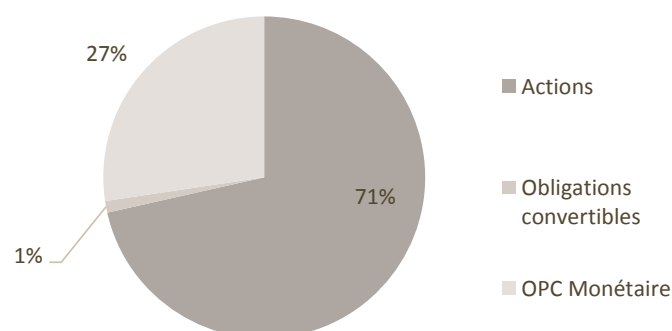
Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)

Répartition par type d'investissement

Portefeuille sociétés innovantes - répartition sectorielle

Principales lignes



AUDIOVALLEY SA	7,1%
WEDIA	5,9%
AUBAY	4,2%
COGRA 48	4,1%
GROUPE TERA	3,7%
TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE	3,4%
WAVESTONE	3,2%
AXWAY SOFTWARE	3,2%
VOGO	2,9%
INFOTEL	2,8%

Nombre de sociétés innovantes : 7

* Le fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI), catégorie de fonds commun de placement à risque, a pour objectif de financer en fonds propres les sociétés innovantes non cotées en bourse. L'investissement dans le fonds comporte des risques notamment de perte en capital et d'illiquidité ainsi que d'un blocage de l'épargne sur l'ensemble de la durée de vie du fonds.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.